



COMMISSION ENVIRONNEMENT- NUISANCES FLASH INFO – Octobre 2024

Prenons soin de notre beau quartier

Avec ces temps humides, la végétation foisonne dans les jardins

Mais la végétation spontanée poussant sur les trottoirs, dans les caniveaux ou encore le long des murs des propriétés, prolifère aussi...

Ceci donne un aspect de notre quartier « négligé », synonyme de manque d'entretien et en dégrade son aspect général.



La mairie effectue un nettoyage régulier des trottoirs et caniveaux (feuilles...).

Mais concernant le désherbage, les herbicides interdits depuis 2017 le rendent difficile. De plus, les matériels actuellement utilisés risquent d'abimer les trottoirs et de projeter des cailloux sur les véhicules.

Il n'y a pas d'arrêté municipal demandant aux riverains de désherber leur trottoir, contrairement à nos obligations en matière de déneigement. Toutefois, de même que nous fleurissons nos jardins, avec l'effort de chacun nous pouvons agir pour conserver le bel aspect verdoyant et « entretenu » de notre quartier.

Pourquoi ne pas désherber régulièrement nos trottoirs, ainsi que le long des murs de nos propriétés par binage, arrachage ou pulvérisation de produits non toxiques.

Certains habitants de notre quartier nous ont fait part de leur expérience : par exemple utiliser une méthode simple, peu coûteuse et efficace : verser un peu de vinaigre blanc sur les herbes indésirables.

Rappel : Merci de bien veiller à mettre ces déchets végétaux dans le bac marron et bien sûr de rentrer les bacs systématiquement après chaque collecte.

Par ailleurs, il est de votre responsabilité de laisser les trottoirs exempts de déchets végétaux risquant de causer des dommages aux passants (arbres ou plantations dépassant sur la voirie ainsi que feuilles, branchages risquant de provoquer des chutes ou glissades).

Restons informés ! N'hésitez pas à en parler à vos voisins

Si vous souhaitez nous contacter : environnement@chataigneraie.info

